

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	en exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	

Séance du 13 octobre 2025

L'an deux mil vingt- cinq et le quatorze octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Patrice LALANNE Maire**.

Présents : BONNAN Christian, GAUYACQ Jean-Paul, DESCLAUX Amandine, CHAUVEAU Jean-Baptiste, MASMONTET Jean, MEYER Véronique, TISSIER Fabienne, CHIRIAUX Allisson

Excusés : SARREMLIA Carine, URRUTIBEHETY Baptiste, PEREUILH Martine, DESTANDAU Stéphanie, DARDERES Paul

Le conseil a choisi pour secrétaire M. MASMONTET Jean

14102025-5 : Attribution chèques CADHOC Noël agents 2025

Il est proposé de renouveler la prestation d'action sociale «chèque CADHOC» pour le Noël des agents, rappelé que l'an passé un montant de 150 € a été attribué à chacun des 3 agents titulaires à temps complet et 110 € aux 2 agents contractuels de droit public à temps non-complet. Au cours de cette année un des deux agents a quitté ses fonctions au mois de mai et a été remplacé par un CDD temporaire qui cessera ses fonctions fin novembre ou mi-décembre. Un nouvel agent sous contrat de droit public devrait débiter au 1^{er} décembre à temps-complet avec période d'essai d'un mois.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

D'ACCORDER une prestation d'action sociale, à l'occasion de la fête de Noël 2025 en faveur des agents de la collectivité, sous forme de chèques CADHOC, d'un montant de :

150 € à chaque agent titulaire à temps-complet

110 € à chaque agent contractuel à temps non-complet

55 € à l'agent contractuel à temps non-complet entré en cours d'année

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier et à régler la facture par mandat administratif à «GROUPE UP CADHOC»

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Principal 2025

Pour expédition certifiée conforme

Le Maire

Fait et affiché à LAHONTAN le 14 octobre 2025

Le Maire
Patrice LALANNE

